

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus

✦ *Aquila marcenca* 🇬🇧 *Short-toed Snake-Eagle*



PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A080

ENJEUX ZPS : Fort

ETAT DE CONSERVATION ZPS : Défavorable inadéquat

CLASSIFICATION

ORDRE : Falconiformes

FAMILLE : Accipitridés

STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe 1

CONVENTION DE BERNE : Annexe 2

LISTES ROUGES :
Monde – LC
France – LC
Languedoc-R - LC

DESCRIPTION

TAILLE : 62-67 CM ENVERGURE : 170-185 CM
POIDS : 1 200-2 300 G LONGÉVITÉ : 13 ANS

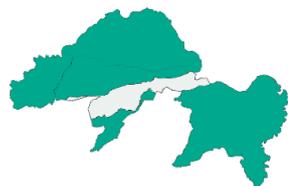
L'« Aigle aux serpents » est un rapace diurne dont les parties inférieures sont de couleurs très pâles, plus ou moins densément tachetées de brun. Le dessus de son corps est d'un brun relativement soutenu qui descend en bavette sur la gorge. En chasse, le Circaète est un adepte du vol stationnaire.

Régime alimentaire : C'est un consommateur presque exclusif de reptiles (serpents et lézards).

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

EN FRANCE : 2 500 – 3 300 couples,
en augmentation

DANS LA ZPS : 5 - 15



■ Présence

□ Absence

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



HABITAT

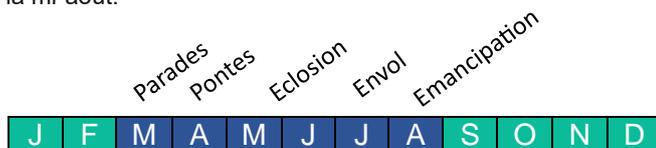
Cette espèce affectionne particulièrement les paysages collinéens présentant une mosaïque de milieux ouverts et fermés. En effet, trois éléments sont nécessaires à son installation :

- La présence de secteurs boisés calmes pour installer son aire
- La proximité avec des terrains de chasses ouverts riches en reptiles
- Et une topographie générant des ascendances aériennes



PHÉNOLOGIE

Un œuf est pondu vers la mi-avril, il est couvé durant 45 à 47 jours par la femelle uniquement. Durant ses 4 premières semaines, le poussin est couvé de façon continue. Passé ce délai, les adultes laissent le jeune seul au nid sur de plus longues périodes. L'envol a lieu de fin juillet à début août, mais le jeune reste encore incapable de se nourrir seul. Il prend son indépendance au moment du départ en migration vers la mi-août.



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ : Du 15 Mars au 31 Août

PÉRIODE DE PRÉSENCE : Du 1^{er} Mars au 15 Septembre
GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES

MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	1
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Restaurer des milieux ouverts	Travaux mécaniques	2
	Brulages dirigés	2
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Conservier les bois sénescents et « bio » et favoriser la production de gros bois	3
	Conservier et créer des clairières intra forestières	2
	Favoriser les peuplements forestiers irréguliers	2
	Renforcer la quiétude des sites de reproduction des rapaces « forestiers » connus	1
	Favoriser le pâturage en forêt	2
Favoriser les pratiques agricoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	2
	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires	2
Assurer la quiétude des sites de reproduction et la conservation des biotopes	Assurer la compatibilité des pratiques avec les enjeux de la ZPS	1
	Adapter les dates de travaux forestiers en évitant les périodes sensibles	1
Réduire les risques de mortalités	Réduction des risques d'empoisonnements	2
Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités		
Limiter l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	1
Conservier les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou un alignement	3
	Entretien des mares et points d'eau	2
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres site Natura 2000 voisins	2
	Prise en compte des enjeux dans les actions DFCI	1
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	1
Assurer une ressource alimentaire suffisante	Réduction des traitements sanitaires insecticides	2
Réduire les risques de mortalités	Sécurisation du réseau électrique dangereux	1
Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site		
Surveiller les espèces sensibles	Surveillance des sites de reproduction des espèces sensibles	1
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Recherche de nouveaux sites de reproduction	1
	Etudes de fréquentation	3

MENACES

L'évolution des paysages agricoles, le reboisement progressif des terres abandonnées par l'élevage participent à la régression de l'espèce sur le territoire.

A cela s'ajoutent des menaces principalement d'origine anthropique telles que l'électrocution et la collision avec des câbles électriques, le dérangement à proximité des aires de reproduction ...

L'OISEAU CHASSEUR DU MALIN

Le régime alimentaire du Circaète, à base de serpents, a pu contribuer à l'image positive de l'aigle pour l'Église, qui a vu en lui le destructeur de cette émanation de Satan.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2873
- <https://www.oiseaux.net/oiseaux/circaete-jean-le-blanc.html>

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES